



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'Espace Extra- Atmosphérique des Nations unies

66^{ème} session
(Vienne, 31 mai – 9 Juin 2023)

Point 11 – Espace et changement climatique

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

La lutte contre le changement climatique et la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015 constituent pour la France une priorité de premier ordre.

Dans ce contexte, la communauté spatiale internationale a un rôle majeur pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par cet Accord. A titre d'illustration, sur les 54 variables climatiques essentielles utilisées par le GIEC (Groupe d'experts

international sur l'étude du climat), une trentaine ne peut être mesurée sans la contribution centrale de l'espace.

A la suite de l'accord de Paris, la France a ainsi initié deux nouveaux programmes de mesure des gaz à effets de serre : le satellite franco-allemand Merlin s'agissant du méthane et la mission franco-britannique MicroCarb s'agissant des flux de gaz carbonique.

, De nombreux programmes et applications spatiales du CNES contribuent aussi à la réalisation de l'Objectif du Développement Durable n°13. C'est le cas du minisatellite CALIPSO réalisé avec la NASA, qui mesure l'impact radiatif des nuages et des aérosols sur l'évolution du climat depuis 2006.

, Le CNES a lancé en décembre dernier également avec la NASA SWOT, le premier satellite dédié à l'hydrologie à la mesure de l'état des eaux continentales.

De même, le satellite franco-israélien Venus, qui contribue au programme de l'Union Européenne Copernicus, permet de fournir aux scientifiques des données précieuses en matière de suivi de la couverture végétale de la planète.

Monsieur le Président,

Les outils spatiaux permettent la création de coopérations concrètes autour des questions climatiques. En décembre dernier, le CNES a ainsi initié une coopération avec la Commission de l'Union Africaine pour soutenir la mise en œuvre des stratégies de développement durable grâce aux outils spatiaux et renforcer les capacités des institutions et des populations africaines en la matière.

Au cours du « One Planet Summit », qui s'est déroulé en décembre 2017, une vingtaine d'agences ont adopté la « Déclaration de Paris » et ont proposé la création

de l'Observatoire Spatial du Climat (SCO), qui a vu le jour lors du sommet du Bourget en juin 2019.

La Charte du SCO, qui compte désormais 38 signataires, est entrée en vigueur le 1er septembre 2022, son établissement constitue une étape clé qui inscrit l'Observatoire dans le paysage des réseaux multilatéraux de lutte contre le changement climatique. La délégation française tient à saluer les agences spatiales qui ont rejoint le SCO et à remercier le Bureau des Affaires Spatiales ainsi que le programme de développement des Nations Unis (PNUD) et le programme pour l'environnement pour leur soutien constant.

Destiné à accompagner la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le SCO a permis l'émergence de plus de 70 projets de valorisation des données spatiales pour répondre aux défis liés au changement climatique.

L'objectif premier de cet observatoire est de développer des outils opérationnels pour aider les territoires vulnérables à s'adapter au changement climatique. Ces projets s'appuient sur diverses sources de données, spatiales, in situ, et socio-économiques afin de fournir des scénarios d'impact et de prévision du changement climatique à l'échelle locale. Ils couvrent tous les domaines : adaptation des villes, submersion côtière, prévision et suivi des inondations, protection de la biodiversité et transition agricole notamment. Le SCO permet par ailleurs de développer de nouveaux critères reproductibles d'évaluations de projets à même d'améliorer la qualité scientifique et opérationnelle des interventions territoriales utilisant des données spatiales pour répondre à la crise climatique.

La délégation française se tient à votre disposition pour étudier plus en détails de nouvelles opportunités de coopération autour de l'utilisation des technologies de télédétection de la terre appliquées aux enjeux climatiques, notamment au sein des

pays en développement. Le SCO, dont la France assure actuellement le Secrétariat, se tient prêt à contribuer activement aux réflexions portant sur la contribution du notre Comité au sommet pour le développement durable. Le SCO aura également un rôle actif à jouer dans les initiatives qui se dessineront au cours de la prochaine Conférence sur les changements climatiques, ou COP 28, qui se tiendra à Dubai du 30 novembre au 12 décembre.

Je vous remercie./.